



Impératif et pronoms personnels COI

Lorsque le verbe au mode impératif a un complément d'objet indirect (COI) les pronoms personnels indirects sont :

moi / toi / lui / nous / vous / leur

Les pronoms personnels COI se placent après le verbe à l'impératif quand la phrase est affirmative :

Exemples : Téléphone à Paul ! Téléphone-lui !

Téléphone à Paul et Théo ! Téléphone-leur !

◆ **Exercice** : Transformez selon le modèle.

Modèle : ***Tu m'écris une lettre ? → Écris-moi une lettre !***

1. Vous nous envoyez un paquet ? → _____
2. Tu me parles ? → _____
3. Nous donnons de l'aide à Paul et Virginie. → _____
4. Tu téléphones à tes amis. → _____
5. Vous nous souriez. → _____
6. Tu m'expliques la leçon ? → _____
7. Vous nous rendez nos affaires ? → _____
8. Tu m'offres un café ? → _____
9. Vous nous donnez une nouvelle chance ? → _____
- 10 Tu fais peur à ton voisin ? → _____

